

# Fonds d'archives n° 42

Inventaire analytique du fonds

## **Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) (1972-1979)**

France Daigle  
Claire Desroches  
Line D. Michaud

Centre d'études acadiennes  
Université de Moncton  
1984 et 1990

---

### **Introduction**

#### **Survol historique**

(Le texte qui suit est tiré d'un pamphlet publicitaire de la SANB)

En 1973, les Acadiens du Nouveau-Brunswick, désireux d'assurer le respect de leurs droits et de promouvoir leur développement social, économique, culturel et politique, se sont unis en une association provinciale, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

La Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick a pour buts premiers:

- d'unir, tous les Acadiens du Nouveau-Brunswick, de les informer et de les sensibiliser aux problèmes sociaux, économiques, culturels et politiques en présence;
- d'intervenir auprès des gouvernements dans l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures législatives et politiques visant à assurer le bien-être des Acadiens du Nouveau-Brunswick;
- d'agir comme organisme officiel des Acadiens du Nouveau-Brunswick dans la négociation et la perception d'octrois, ou d'aides financières, provenant de tous les niveaux de gouvernements;
- d'aider les groupements acadiens du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas, à leur disposition, les moyens d'action pour faire avancer les causes qu'ils défendent;
- d'entretenir des liens étroits avec les groupements semblables à la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick travaillant au Canada ou ailleurs.

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick est formée de quinze sections régionales. Chacune de ces sections régionales est régie par un Conseil régional. Le Conseil régional travaille sur des priorités

régionales, définies annuellement par l'ensemble des membres de la région. La section régionale est reliée au niveau provincial de la S.A.N.B. par l'entremise de son représentant de section. Ce dernier a la tâche de transmettre au Conseil provincial de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick les préoccupations de sa section.

Annuellement, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick tient une assemblée générale de ses membres. Cette assemblée, l'autorité suprême de la Société, détermine les grandes orientations et fixe les priorités pour l'année à venir. C'est lors de l'assemblée générale annuelle de 198 qu'une résolution fut votée à l'effet que le nom de l'organisme soit dorénavant La Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick.

### **Description du fonds**

- statuts et règlements
- correspondance
- communiqués de presse
- études
- mémoires
- colloques
- états financiers
- bilans
- livres de comptes
- coupures de journaux

### **Sources complémentaires**

Fonds 41 - Société nationale des Acadiens

Fonds 50 - Conférence permanente des institutions acadiennes

Fonds 74 - Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick - section Petitcodiac

Fonds 81 - Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick - conseil Shédiac/Cap-Pelé

Fonds 646 - Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick - conseil Kent-Nord

Fonds 647 - Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick - conseil Kent-Sud